

# MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

## Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2007, à 20h00, à la salle du conseil, située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Présents : Jean-Claude Dumoulin, maire  
Francis St-Laurent, conseiller  
David Althot, conseiller  
Jean-Guy Pelletier, conseiller  
Eric Desrosiers, conseiller  
André Gaudet, conseiller

Les membres présents forment quorum.

### OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h00 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2007-10-182

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet et résolu d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

**ADOPTÉ**

2007-10-183

### APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE SEPTEMBRE 2007

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 4 septembre 2007 et le procès-verbal de la session spéciale du 20 septembre 2007, tels que rédigés.

**ADOPTÉ**

2007-10-184

### PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par David Althot, appuyé par Éric Desrosiers et résolu d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. <u>Comptes payés</u> :	
Journal des achats au 30 septembre 2007	80 790.43\$
Rapport mensuel des salaires	10 572.10\$
Total des comptes payés :	<b>91 362.53\$</b>
2. <u>Comptes à payer</u> :	
Analyse des comptes à payer au 30 septembre 2007	13 680.15\$
Factures ajoutées au bordereau	4 488.41\$
Total des comptes à payer :	<b>18 168.56\$</b>
3. le total des comptes est de	<b>109 531.09\$</b>

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

**ADOPTÉ**

### PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2007-10-185

### OFFRE D'ACHAT – PARTIE DE TERRAIN

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu de vendre à madame Diane Caron, une partie du terrain de la cour du garage municipal (cadastre 3 414 620), attenante à sa propriété, pour une superficie d'environ 835 m<sup>2</sup>, au montant de 4 000\$.

**ADOPTÉ**

**2007-10-186**

**MANDAT À L'ARPENTEUR – CADASTRE D'UNE PARTIE DE TERRAIN**

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Francis St-Laurent et résolu de mandater Bernard & Gaudreault, arpenteurs-géomètres, pour le cadastre d'une partie de terrain du cadastre 3 414 620, ayant une superficie d'environ 835m<sup>2</sup> situé en bordure du cadastre 3 414 615 à être vendue à madame Diane Caron, pour un montant de 910\$ (taxes en sus).

**ADOPTÉ**

**DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Je, Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, dépose la lettre de démission de monsieur Normand Gallant, conseiller au siège no.2 et avise le conseil qu'il y a vacance au district no. 2.

**PRÉVISIONS SUR MOIS À VENIR**

Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière informe le conseil que les prévisions budgétaires sur mois à venir pour le dernier trimestre de l'année 2007 ne seront pas déposées à la présente séance mais plutôt à celle de novembre.

**2007-10-187**

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – BUDGET 2008**

Il est proposé par David Althot, appuyé par André Gaudet d'accepter le budget 2008 de l'Office municipal d'habitation de Lac-au-Saumon préparé et déposé par Renée-Claude Gauthier, directrice.

**ADOPTÉ**

**2007-10-188**

**DIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE LA MATAPEDIA**

ATTENDU que le conseil des maires de la MRC de La Matapédia administre des deniers publics qui lui sont confiés à la fois par ses municipalités membres ou le gouvernement du Québec ;

ATTENDU que les prises de décisions et actions de la MRC de La Matapédia sont peu comprises de la part de plusieurs citoyen(ne)s de La Matapédia et ce malgré le fait que le conseil des maires soit ouvert au public ;

ATTENDU que le conseil des maires de la MRC de La Matapédia aurait intérêt à mieux diffuser ses activités délibérantes afin d'accroître le bien-fondé de son existence et de ses faits et gestes pour le plus grand bien commun de l'ensemble de sa population ;

ATTENDU que de plus en plus d'institutions de gouvernance locale font aujourd'hui appel à la diffusion de leurs assemblées et ce par le biais de télévision communautaire et que de plus en plus de citoyen(ne)s apprécient ce service de communication moderne ;

En conséquence, il est proposé par David Althot, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu de demander, par la présente, au conseil des maires de la MRC de La Matapédia d'analyser, dans le cadre de la confection de son prochain budget, pour l'année 2008, les coûts afférents à la diffusion télévisée par la Télévision communautaire de la Vallée de La Matapédia des délibérations de ses assemblées publiques mensuelles et de nous en faire part avant toute décision.

**ADOPTÉ**

**CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE LA MATAPEDIA**

Ce point sera analysé lors de la préparation du budget 2008.

**2007-10-189**

**TRAVAUX DE VOIRIE AU RANG DES DÉFRICHEURS - ENTENTE DE DEGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ**

Considérant que les propriétaires des immeubles situés au 1072 et 1076 du rang des Défricheurs sont contre l'exécution des travaux de voirie consistant à l'établissement d'un fossé et l'installation de ponceaux à leur entrée privée;

Considérant que les propriétaires prétendent qu'il ne s'accumule pas d'eau pouvant causer des dommages à leurs propriétés et qu'ils sont prêts à dégager la municipalité des dommages qui pourraient survenir dû à l'abandon de la réalisation des travaux;

En conséquence, il est proposé par Éric Desrosiers, appuyé par Francis St-Laurent et résolu de ne pas exécuter les travaux prévus de creusage de fossés devant les propriétés situées au 1072 et 1076, rang des Défricheurs conditionnellement à la signature d'une entente de dégagement de responsabilités entre les propriétaires et la municipalité et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente.

**ADOPTÉ**

**2007-10-190**

**RECHARGEMENT EN GRAVIER DES ACCOTEMENTS – ROUTES DE L'ÉGLISE, DES MARAIS ET DE L'ÉCLUSE**

Il est proposé par David Althot, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu d'effectuer le rechargement en gravier des accotements, aux endroits les plus critiques, des routes de l'Église, des Marais et de l'Écluse pour un budget ne dépassant la somme de 9 000.\$ (taxes nettes).

**ADOPTÉ**

**2007-10-191**

**ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2007-2008**

Considérant que la municipalité de St-Léon-le-Grand nous a transmis un extrait de leur procès-verbal mentionnant l'abandon d'ouverture d'hiver de la route du Lac de l'Amadou et d'une partie du rang Valcourt;

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Éric Desrosiers (votes 3 contres, 2 pour) et résolu d'aviser l'entrepreneur « Les Entreprises Léopold Bouchard et fils inc. » de ne pas exécuter l'entretien hivernal de la route du Lac de l'Amadou durant l'hiver 2007-2008 et d'en aviser également la Commission scolaire des Monts-et-Marées.

**REJETÉ**

**2007-10-192**

**BRIS DE LA CLOTURE DU CHEMIN D'ACCÈS DU GARAGE MUNICIPAL - FACTURATION DES DOMMAGES**

Il est proposé par David Althot, appuyé par André Gaudet et résolu de facturer au Service incendie régional le coût des dommages causés lors d'un appel d'urgence en incendie lundi le 24 septembre, à la clôture posée au chemin d'accès du garage municipal, soit un montant de 156.70\$.

**ADOPTÉ**

**2007-10-193**

**CESSION D'ACTIFS - CAMION GM SIERRA 1998**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet et résolu de vendre le camion de service, GM sierra 1998, à un minimum de 750\$.et de publier une annonce en ce sens dans Le Saumonois et le Bric-à-Brac.

**ADOPTÉ**

**2007-10-194**

**COURS D'EAU DE LA FROMAGERIE**

Considérant que le dossier concernant la canalisation du cours d'eau de la Fromagerie a été déposé en mai dernier à la MRC de La Matapédia ayant compétence sur la gestion des cours d'eau ;

Considérant que la MRC de La Matapédia est présentement à concevoir sa politique de gestion des cours d'eau et que celle-ci n'est pas en vigueur ;

Considérant que la municipalité de Lac-au-Saumon désire accélérer le dossier car des inondations sont survenues par le passé, compromettant la sécurité des biens des propriétaires riverains ;

En conséquence, il est proposé par Éric Desrosiers, appuyé par André Gaudet et résolu de mandater le service de génie de la MRC de La Matapédia, afin de préparer un plan et la demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement concernant les travaux à réaliser afin d'améliorer la canalisation du cours d'eau entre la rue du Rosaire et la rue St-Edmond.

**ADOPTÉ**

**2007-10-195**

**INSTALLATION DE NOUVEAUX LUMINAIRES**

Il est proposé par Éric Desrosiers, appuyé par David Althot et résolu d'installer un nouveau luminaire à l'intersection du rang des Acadiens et de la route Richard-Pitre.

**ADOPTÉ**

**2007-10-196**

**DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI – 136, ROUTE 132**

Considérant qu'une demande verbale des propriétaires a été faite au bureau de la municipalité requérant une extension de délai d'un (1) an pour l'exécution des travaux;

En conséquence Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Francis St-Laurent et résolu d'autoriser aux propriétaires une prolongation de délai jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour compléter les travaux de revêtement extérieur du bâtiment accessoire situé au 136 route 132.

**ADOPTÉ**

**2007-10-197**

**PIIA – 10, RUE DE L'ÉGLISE**

Considérant que la délivrance d'un permis ou d'un certificat, pour un projet situé dans le «noyau villageois», est conditionnelle à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale (PIIA) selon des dispositions établies à ce règlement ;

Considérant que suite à l'étude du projet par le comité consultatif d'urbanisme, celui-ci recommande l'acceptation du projet au 10, rue de l'Église ;

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Éric Desrosiers d'approuver le projet de rénovation (changement de portes et fenêtres) du bâtiment principal, au 10 rue de l'Église, puisque celui-ci respecte les exigences des plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité.

**ADOPTÉ**

**2007-10-198**

**CPTAQ – DEMANDE D'UTILISATION À DES FINS AUTRE QU'AGRICOLE – 9149-9467 QUÉBEC INC.**

Considérant qu'une autorisation autre qu'agricole aurait peu de conséquences sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ;

Considérant qu'une autorisation autre qu'agricole n'engendrerait pas de contraintes et d'effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale ;

En conséquence, il est proposé par David Althot, appuyé par André Gaudet et résolu d'appuyer, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, la demande de 9149-9467 Québec inc., de monsieur Dany Harvey, relative à l'autorisation autre qu'agricole d'une partie du lot 3 414 084, au cadastre du Québec, dans le but de permettre la construction d'un garage servant à l'entretien et à l'entreposage d'équipement de transport forestier.

**ADOPTÉ**

**2007-10-199**

**VIOLATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – IMMEUBLE AU 267, ROUTE 132**

Il est proposé par Éric Desrosiers, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu de transmettre le dossier d'infraction de l'immeuble situé au 267, route 132 (Bernard Caron) au bureau d'avocats Cain Lamarre Casgrain Wells pour poursuivre les procédures légales pour obliger le propriétaire à se conformer aux plans et règlements d'urbanisme de la municipalité.

**ADOPTÉ**

**2007-10-200**

**OPERATEUR/JOURNALIER TEMPORAIRE – PROLONGEMENT D'ENGAGEMENT**

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par André Gaudet et résolu de prolonger l'engagement de Daniel Gauthier, à titre d'opérateur/journalier temporaire pour l'exécution des travaux de rechargement en gravier des accotements des rangs et des travaux de construction de la rue des Bouleaux pour une période n'excédant pas la date prévue du retour de Jean Dumoulin, soit le 22 octobre 2007.

**ADOPTÉ**

**2007-10-201**

**PERSONNEL INTERMITTENT – SEMAINES SUPPLÉMENTAIRES DE TRAVAIL**

Considérant que le conseil établit, chaque année dans son budget, ses objectifs pour la durée de travail du personnel régulier intermittent ;

Considérant que dans le cadre de la négociation de la convention collective, le nombre de semaines établies pour les salariés intermittents est plus élevé que le nombre prévu au budget 2007 ;

En conséquence, Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Francis St-Laurent et résolu, ce qui suit :

- Autoriser 8 semaines supplémentaires afin de s'ajuster à la convention collective et 6 autres semaines supplémentaires de travail pour Manon Sirois, dir. gén./sec.-trés. adj.
- Autoriser 3 semaines supplémentaires pour Daniel Pelletier, journalier, afin de s'ajuster à la convention collective
- Autoriser la directrice générale, à procéder à la détermination des dates de début et de fin de ces durées de travail respectives.

**ADOPTÉ**

**2007-10-202**

**VACANCES DU PERSONNEL**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par David Althot et résolu d'autoriser la semaine de vacance de Daniel Pelletier pour la période du 15 au 21 octobre 2007.

**ADOPTÉ**

David Althot déclare son intérêt dans le point suivant, il siège au conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon.

**2007-10-203**

**SALON DES ARTISTES ET ARTISANS DE LA MATAPÉDIA**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier et résolu d'appuyer le Salon des artistes et des artisans de La Matapédia pour la tenue de la 8<sup>e</sup> édition les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2007.

**ADOPTÉ**

**2007-10-204**

**DONS :**

Il est proposé par Éric Desrosiers, appuyé par André Gaudet et résolu de verser les dons suivants :

- |  |         |
|--|---------|
| ➤ Service incendie régional                | 85.00\$ |
| ➤ Association du cancer de l'Est du Québec | 50.00\$ |

**ADOPTÉ**

**2007-10-205**

**HOCKEYEURS BANTAM AA ET MIDGET AAA**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet et résolu de collaborer, par le biais du comité des Loisirs, à l'organisation d'une activité de financement afin d'aider les jeunes hockeyeurs locaux qui évoluent à divers niveaux de hockey (location gratuite du Centre des Loisirs).

**ADOPTÉ**

**2007-10-206**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS – LUMIÈRE CLIGNOTANTE**

Il est proposé par David Althot, appuyé par André Gaudet et résolu de demander au ministère des Transports d'améliorer la sécurité en ajoutant une lumière clignotante à l'intersection de la route 132 et de la route St-Edmond Est de Lac-au-Saumon.

**ADOPTÉ**

**RAPPORTS DE SECTEUR**

**2007-10-207**

**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par David Althot de lever la session. Il est 21h27.

**ADOPTÉ**